
Bulletin d'information N°1
Guide athlète et chefs d'équipe

Courses de sélection
slalom 2020

Pau

27 au 29 mars 2020

Vaires-sur-Marne

2 au 5 avril 2020

Sommaire

1.	INTRODUCTION	3
2.	OFFICIELS	3
3.	NOMINATION DES CHEFS D'ÉQUIPE	3
4.	REUNION CHEFS D'ÉQUIPE	3
5.	CRÉNEAUX D'ENTRAINEMENT	3
6.	FORMAT ET PROGRAMME GÉNÉRAL DE COMPÉTITION	4
7.	PROGRAMME DE COMPÉTITION	4
8.	INFORMATIONS SUR LES SITES	6
9.	CONFIRMATION ET DISTRIBUTION DES LISTES DE DÉPART	6
10.	SÉLECTION DE TRACEURS	6
11.	AFFICHAGE DE TRACÉS	6
12.	INSTALLATION DU PARCOURS	6
13.	FERMETURE DU PARCOURS	7
14.	APPROBATION DU PARCOURS	7
15.	DÉMONSTRATION DU PARCOURS- OUVREURS	7
16.	DISTRIBUTION DES DOSSARDS	7
17.	PROCÉDURE DU DÉPART ET DE L'ARRIVÉE	7
18.	RÉSULTATS	8
19.	PROCÉDURE D'ENQUÊTE / RÉCLAMATION	8
20.	SERVICE DE DISTRIBUTION VIDÉO TECHNIQUE	8
21.	EMPLACEMENT ET DISPONIBILITÉ DES SERVICES MÉDICAUX	9
22.	SÉCURITÉ DE L'EAU	9
23.	ZONES ATHLÈTE	9
24.	CONTRÔLE DU MATÉRIEL ET CONTRÔLE POST-COMPÉTITION	9
25.	CONTRÔLE ANTI DOPAGE	9
26.	ACCÈS / ACCRÉDITATION AU SITE	9
27.	ACCÈS MÉDIA	9
28.	PARKING	9
29.	SÉCURITÉ	10
30.	CONTACTS	10

1. Introduction

Les courses de sélection font partie du processus de sélection des équipes de France senior et U23. Elles se dérouleront lors des courses N1 de Pau et de Vaires-sur-Marne. L'organisation sera assurée, sous l'autorité des règles slalom de la FFCK et de la Fédération Internationale de Canoë :

- A Pau par le club local Pau Canoë Kayak Club Universitaire, l'association Pau Canoë Évènements et la FFCK.
- A Vaires-sur-Marne par le comité régional Ile de France de Canoë-Kayak et la FFCK

Les informations contenues dans ce guide peuvent faire l'objet d'une confirmation lors de la réunion des chefs d'équipe.

2. Officiels

Jury

Un jury nommé par la fédération française de Canoë-Kayak supervisera les compétitions. À confirmer lors de la réunion des chefs d'équipe.

Président du jury	Jean ZOUGRANA
Membre du jury	Franck LACROIX
Membre du jury	Ludovic ROYE

Les officiels de course

Chief Official et Juge Arbitre	Franck LACROIX
Organisateur Technique Pau	Sylvain PUY
Organisateur Technique Vaires-sur-Marne	Emmanuel BRUGVIN
Directeur Sportif	Christophe PRIGENT

3. Nomination des chefs d'équipe

Tout participant ou club doit avoir un chef d'équipe désigné. Le chef d'équipe se doit d'être à jour de sa licence FFCK. Il doit se faire connaître par mail auprès de Christophe PRIGENT (cprigent@ffck.org) au plus tard le 1 mars 2020 à 23h59, en indiquant son mail et son numéro de téléphone portable. La liste enregistrée à Pau servira de base. Il ne peut y avoir qu'un seul chef d'équipe par club.

4. Réunion Chefs d'équipe

- Les réunions des chefs d'équipe pour les officiels d'équipe et les officiels de course auront lieu :
 - **le jeudi 26 mars à 19h**, salle Tony Estanguet à Pau
 - **le mercredi 2 avril à 19h**, salle panoramique à Vaires-sur-Marne
- Calcul de la majorité simple si un vote est requis. Le juge arbitre a également un vote et en cas d'égalité des voix, le juge arbitre a voix prépondérante. Seuls les chefs d'équipe inscrits peuvent voter si nécessaire.

5. Créneaux d'entraînement

- Chaque responsable de club devra envoyer à Christophe PRIGENT (cprigent@ffck.org) la liste des athlètes de son club souhaitant bénéficier de créneaux d'entraînements. **La date limite d'inscription à ces créneaux est fixée au Mardi 17 mars.** Passée cette date, personne ne pourra plus s'ajouter sur les créneaux organisés. **Plus la demande arrive tôt, plus ce sera facile à organiser.**

- Ces créneaux d'entraînement seront organisés par les organisateurs, ils seront gratuits à Pau du mardi 24 mars au vendredi 27 mars, et payants à Vaires-sur-Marne du lundi 30 mars au mercredi 1 avril. Les entraînements de Vaires-sur-Marne du jeudi 2 avril seront pris en charge par l'organisateur. Le coût des créneaux sera communiqué plus tard, en fonction du nombre d'inscrits.
- Le calendrier des créneaux sera communiqué le 18 mars après la clôture des inscriptions des entraînements. Un total de 7 créneaux par jour est prévu.
- Le nombre de créneaux ouverts dépendra du nombre d'inscrits chaque jour.
- La mise en place des portes sera assurée avant le premier créneau et modifiée chaque jour par les entraîneurs nationaux.

6. Format et programme général de compétition

Il y aura deux courses de type N1 sur chaque site. On s'appuiera sur le règlement N1 et sur celui des courses de sélections.

A Pau

- Course 1 samedi 28 mars : toutes catégories, qualifications le matin sauf C2Mx et C2H, finales A et B l'après-midi, puis finales directes pour les C2Mx et C2H
- Course 2 dimanche 29 mars : toutes catégories, qualifications le matin sauf C2Mx et C2H, finales A et B l'après-midi, puis finales directes pour les C2Mx et C2H

A Vaires-sur-Marne

- Course 3 vendredi 3 avril : toutes catégories sauf C2Mx et C2H, qualifications le matin, finales A et B l'après-midi, puis finales directes pour les C2Mx et C2H
- Course 4 samedi 4 avril : C1H et C1D, qualifications, puis finales B et finales A
- Course 4 dimanche 5 avril : K1H et K1D, qualifications, puis finales B et finales A, puis finales directes C2Mx et C2H

7. Programme prévisionnel de compétition

A Pau :

Vendredi 27 mars :

8h00 – 15h00 : Entraînements officiels par groupe

15h00 : Montage du parcours 1 et « tuning »

17:00 : Démonstration du parcours 1 par secteur et parcours longs

19h30 : fin du lâcher d'eau

Samedi 28 mars : Course 1 – Toutes catégories (horaires prévisionnels)

7h30 : mise en eau

9h00 – 12h40 : qualifications C1H, K1D, K1H, C1D, intervalle 1'

14h00 : finale B C1H, intervalle 1'

14h44 : finale B K1D, intervalle 1'

15h27 : finale A K1D, intervalle 1'30

15h46 : finale A C1H, intervalle 1'30

16h05 : finale B K1H, intervalle 1'

17h20 : finale B C1D, intervalle 1'

17h42 : finale A K1H, intervalle 1'30

18h01 : finale A C1D, intervalle 1'30

18h20 : finale C2Mx, intervalle 1'
18h27 : finale C2H, intervalle 1'
18h40 : montage parcours 2
19h40 : démonstration parcours 2
21h30 : fin du lâcher d'eau

Dimanche 29 mars : Course 2 – Toutes catégories (horaires prévisionnels)

7h30 : mise en eau
9h00 – 12h40 : qualifications C1H, K1D, K1H, C1D, intervalle 1'
14h00 : finale B C1H, intervalle 1'
14h44 : finale B K1D, intervalle 1'
15h27 : finale A K1D, intervalle 1'30
15h46 : finale A C1H, intervalle 1'30
16h05 : finale B K1H, intervalle 1'
17h20 : finale B C1D, intervalle 1'
17h42 : finale A K1H, intervalle 1'30
18h01 : finale A C1D, intervalle 1'30
18h20 : finale C2Mx, intervalle 1'
18h27 : finale C2H, intervalle 1'
18h40 : démontage parcours 2 et remise en place portes d'entraînement

A Vaires-sur-Marne :

Jedi 2 avril :

8h00 – 15h00 : Entraînements officiels par groupe
15h00 : Montage du parcours 3 et « tuning »
17:00 : Démonstration du parcours 3 par secteur et parcours longs
19h30 : fin du lâcher d'eau

Vendredi 3 avril : Course 3 – Toutes catégories (horaires prévisionnels)

7h30 : mise en eau
9h00 – 12h40 : qualifications C1H, K1D, K1H, C1D, intervalle 1'
14h00 : finale B C1H, intervalle 1'
14h44 : finale B K1D, intervalle 1'
15h27 : finale A K1D, intervalle 1'30
15h46 : finale A C1H, intervalle 1'30
16h05 : finale B K1H, intervalle 1'
17h20 : finale B C1D, intervalle 1'
17h42 : finale A K1H, intervalle 1'30
18h01 : finale A C1D, intervalle 1'30
18h20 : finale C2Mx, intervalle 1'
18h27 : finale C2H, intervalle 1'
21h30 : fin du lâcher d'eau

Samedi 4 avril : Course 4 – C1H et C1D

7h30 : mise en eau
9h00 – 10h20 : qualifications C1H, C1D, intervalle 1'
10h37 : finale B C1H, intervalle 1'

F

11h22 : finale B C1D, intervalle 1'
11h43 : finale A C1H, intervalle 1'30
12h03 : finale A C1D, intervalle 1'30
14h00 : fin du lâcher d'eau

Dimanche 5 avril : Course 4 – K1H et K1D, C2Mx et C2H

8h00 : mise en eau
9h30 – 11h45 : qualifications K1H, K1D, intervalle 1'
12h51 : finale B K1H, intervalle 1'
14h07 : finale B K1D, intervalle 1'
14h51 : finale A K1H, intervalle 1'30
15h11 : finale A K1D, intervalle 1'30
15h31 : finale C2Mx, intervalle 1'
15h39 : finale C2H, intervalle 1'
15h50 : démontage parcours 4 et remise en place portes d'entraînement
16h00 : fin du lâcher d'eau
16h00 : remise des prix championnat de France Elite

8. Informations sur les sites

Nom du bassin	Stade d'Eaux Vives Pau Pyrénées	Stade d'Eaux Vives Vaires-sur-Marne
Longueur	250m	250m
Dénivelé	5m	4m
Débit	12 M3	13 M3
Contrôle	Régulé	Régulé

9. Confirmation et distribution des listes de départ

Pau : Sur le [site internet de la FFCK](#) et au secrétariat de la course le mercredi 25 mars.

Vaires-sur-Marne : Sur le [site internet de la FFCK](#) et au secrétariat de la course le mardi 31 mars.

10. Sélection des traceurs

Marianne AGULHON, traceuse aux JO 2020, tracera les 4 parcours, avec un entraîneur national tiré au sort sur Pau et sur Vaires-sur-Marne. Le tirage au sort s'effectuera le vendredi 27 mars à 12h pour Pau, et le jeudi 2 avril à 12h pour Vaires-sur-Marne.

11. Affichage de tracés

- course 1 et course 2 : vendredi 27 mars à 15h
- course 3 et course 4 : jeudi 1 avril à 15h

12. Installation du parcours

- Les constructions et mises au point des parcours auront lieu:
 - Course 1 : le vendredi 27 mars de 15h à 17h.
 - Course 2 : le samedi 28 mars de 18h45 à 19h45
 - Course 3 : le jeudi 2 Avril de 15h à 17h.
 - Course 4 : le vendredi 3 Avril de 18h30 à 19h30.

-
- Les démonstrateurs peuvent être sur le parcours pendant le réglage du parcours et avant le début de la démonstration, si nécessaire, pour aider les traceurs à affiner le parcours.

13. Fermeture du parcours

- Le parcours sera fermé à la fin de l'entraînement officiel jusqu'à la fin de la compétition.

14. Approbation du parcours

- L'approbation du parcours sous la direction du Juge Arbitre aura lieu immédiatement après la démonstration à la fin du parcours près de la ligne d'arrivée.
- Composition de la commission d'approbation du parcours:
 - Juge arbitre, 2 traceurs, organisateur technique, Manager Équipe de France. Toute modification sera annoncée et les informations affichées sur le tableau d'affichage de l'événement.

15. Démonstration du parcours- ouvreurs

- Il y aura 2 ouvreurs par catégorie (K1H/K1D/C1H/C1D), en respectant les bordés gauche et droit pour les C1. Le tableau des ouvreurs sera communiqué ultérieurement.

16. Distribution des dossards

- Les dossards d'entraînement doivent être retournés au bureau de course avant que les dossards de compétition ne soient distribués.
- Les dossards de compétition seront disponibles au bureau de course :
 - A Pau : **le vendredi 27 mars entre 16h00 et 19h00.**
 - A Vaires-sur-Marne : **le jeudi 2 avril entre 16h00 et 19h00.**
- **Une caution de 50 euros par club** est requise lors de la distribution des dossards.
- Les dossards de compétition doivent être retournés au bureau de course après la compétition afin de récupérer la caution.

17. Procédure du départ et de l'arrivée

A. Pré départ

- Il n'y aura pas de juge "pré départ". Les athlètes seront responsables de se rendre à la position de départ à temps.
- Il y aura une horloge vers l'amont dans la zone d'échauffement indiquant l'heure de la course et les prochains dossards en attente de départ.

B. Départ

- Les athlètes peuvent se rendre au départ une fois que l'athlète précédent a passé la cellule du départ, ils doivent être à la position de départ 15 secondes avant leur départ.
- Le départ est situé le long du ponton de départ à Pau, et entre les 2 plots de départ à Vaires.
- Les athlètes doivent faire face à l'aval le long du ponton
- La cellule est située à l'entrée du bassin.
- Au début, il y aura un compte à rebours indiquant l'heure de départ.
- Il y aura un signal acoustique (10 secondes avant le départ puis 4 bips courts, 1 bip long pour le départ).
- Les athlètes doivent dans les 3 secondes (avant ou après) le bip départ être partis.
- A tout moment les athlètes doivent suivre les instructions du Starter sinon ils peuvent être disqualifiés pour la course.

C. Arrivée

- La cellule arrivée sera indiquée de manière appropriée.
- Les athlètes ne doivent pas quitter la zone d'arrivée avant d'y avoir été invités par le juge de contrôle de l'équipement

D. Intervalle de départ

- Qualifications, finales B, finales C2Mx et C2H : 60 secondes
- Finales A : 90 secondes

E. Ordre de départ

- Ordre de départ courses 1 et 2 : ordre inverse du classement national au 10 mars 2020 pour les bateaux n'étant pas dans les 100 premiers classés ICF au 1er décembre 2019, suivis, dans l'ordre inverse, par les 100 premiers classés ICF au 1er décembre 2019
- A l'issue des courses 1 et 2, un classement intermédiaire sera établi. Il prendra en compte le meilleur résultat des 2 courses
- Ordre de départ course 3 et 4 : ordre inverse du classement intermédiaire des courses de sélection.

18. Résultats

- Les résultats seront produits à l'aide du logiciel FFCK.
- Les résultats seront affichés sur le tableau d'affichage officiel.

19. Procédure d'enquête / réclamation

- Le bureau d'enquête sera situé à côté de la cabine d'arrivée PC Course.
- Les demandes d'enquêtes sont sans dépôt d'argent.
- Le prix de la réclamation est de 75 euros
- L'accès à cette zone est limité aux chefs d'équipe enregistrés uniquement.
- Une demande d'enquête est considérée recevable lorsqu'elle déposée dans les 5 minutes après la publication du résultat officieux d'un athlète, d'un bateau.
- Chaque chef d'équipe peut faire une enquête par bateau et par course (1 course = Qualification et Finale A ou B). Si la demande est confirmée, l'équipe conserve la possibilité de poser une autre enquête pour le même bateau dans cette même course.
- Chaque chef d'équipe peut faire une seule demande d'enquête pour un bateau qui n'est pas de son club 1 fois par course (1 course = Qualification et Finale A ou B), et par catégorie.
- Dans ce cas, la demande d'enquête n'est acceptée que si le club qui fait la demande d'enquête a un bateau en compétition dans cette phase de course.
- Si la demande est confirmée, l'équipe conserve la possibilité de poser une autre demande d'enquête sur un autre club.

20. Service de distribution vidéo technique

- Le service de distribution de vidéo technique sera disponible pour les équipes tout au long de la compétition. Tous les athlètes seront filmés.
- Un point de distribution sera mis en place et communiqué lors de la réunion des chefs d'équipe.

-
- Seules les manches de démonstration complètes (parcours longs) seront filmées et distribuées.
 - Les athlètes doivent rester à l'extérieur du champ des cameramen pendant la prise d'images des courses de démonstration et des compétitions.
 - Il y aura une zone spécifique et restreinte disponible pour les équipes afin de leur permettre de finaliser leur propre copie et aussi le visionnage. Les prises de courant seront limitées, merci d'avance d'apporter rallonge et triplète si vous avez besoin de plus de prises.

21. Emplacement et disponibilité des services médicaux

- Il y aura un médecin en cas d'urgence pendant la compétition.

22. Sécurité sur l'eau

- Le service de sauvetage sera situé le long du parcours. Veuillez suivre les consignes de sécurité à tout moment.

23. Zones Athlète

- A Pau, dans la zone située à l'intérieur du stade d'eaux vives (parking intérieur et zone herbeuse), il sera possible d'installer les infrastructures tentes. Cette zone sera autogérée. 4 bornes électriques seront disposées.
- A Vaires-sur-Marne, le plan vous sera communiqué la semaine précédant la course.
- Le stockage du bateau reste à charge des compétiteurs.

24. Contrôle du matériel et contrôle post-compétition

- Le contrôle libre du matériel est situé à la fin du parcours :
 - A Pau : sur la terrasse des pompes. Il sera ouvert à l'autocontrôle du **mercredi 25 mars au vendredi 27 mars**.
 - A Vaires-sur-Marne, le lieu vous sera communiqué plus tard. Il sera ouvert à l'autocontrôle du **mercredi 1^{er} avril au jeudi 2 avril**.
- Le contrôle des équipements sera fait de façon aléatoire après chaque compétition.

25. Contrôle anti dopage

- Le poste de contrôle anti dopage est situé au RDC dans le bâtiment principal à Pau, et sera communiqué plus tard à Vaires-sur-Marne
- Les athlètes retenus pour le contrôle auront besoin de leur passeport à des fins d'identification.
- Les athlètes seront notifiés de leur contrôle anti dopage dans la zone de contrôle de l'équipement

26. Accès / accréditation au site

- Aucune accréditation formelle n'est requise pour accéder au site de compétition, mais l'accès à la zone de calcul des résultats et de capture vidéo est limité.
- Le public sera incité à rester en rive gauche sur les 2 sites.

27. Accès Média

- Le long du parcours, il y aura des zones spéciales et identifiées pour les photographes.

28. Parking

-
- A Pau, le parking est situé avant l'entrée sur le stade d'eaux vives.
 - A Vaires-sur-Marne, les modalités de parking vous seront communiquées ultérieurement.

29. Sécurité

- Le Parc Aquasport est une zone non-fermée, il y aura une surveillance pendant la nuit.
- Le site Olympique de Vaires-sur-Marne sera surveillé pendant la nuit.
- Le comité d'organisation recommande toutefois de ne rien laisser de précieux dans les tentes, les voitures ou sur le site de compétition. Le Comité d'organisation n'acceptera aucune responsabilité en cas de vol ou de disparition d'équipement du site.

30. Contacts

- Direction sportive générale
Christophe PRIGENT, mail cprigent@ffck.org, portable +33 6 37 10 58 23
- Organisateur technique Pau
Sylvain PUY, mail sylvain.puy@paucanoe.com, portable +33 7 80 64 02 80
- Organisateur technique Vaires-sur-Marne
Emmanuel BRUGVIN, mail emmanuel.brugvin@crifck.fr, portable +33 6 86 08 92 68
- Organisateur FFCK Vaires-sur-Marne
Medhi DEGUIL, mdeguil@ffck.org, portable +336 74 57 22 79